



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MITIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par la soussignée, Tammy Caron, Dir. générale et secrétaire trésorière et DMA, de la susdite municipalité,

RÉSOLUTION 2024-223

ADOPTION-RÈGLEMENT 2024-04 MODIFIANT  
LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-05 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, au 70, rue de la Rivière à St-Joseph-Lepage ou sur le site internet de la municipalité

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Tammy Caron, en ma qualité de secrétaire-trésorière ou greffier de la municipalité de *St-Joseph-de-Lepage*, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public annexé aux présents en affichant une copie à chacun des endroits établis par le conseil municipal, entre 8h30 et 16h00.

CENTRE LEPAGEOIS  
SALLE MUNICIPALE

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT

DONNÉ À SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE, CE 10 DÉCEMBRE 2024

TAMMY CARON,  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, DMA

---